

CALOZ-TSCHOPP, Marie-Claire. - La philosophie des cercles. - in CALOZ-TSCHOPP, Marie-Claire. - Parole, pensée, violence dans l'État : une démarche de recherche. - L'Harmattan, 2004. - pp. 341 - 370. (texte publié dans la revue québécoise de droit international 13/02/2000)

p. 341 : "Après l'espace du marché unique et l'Euro, il y aurait, si l'on en croit les discours de l'U.E., un espace de liberté, de sécurité et de justice en train naître sous nos yeux? (...) Quel régime/système politique est en train de se construire en créant l'espace de l'U.E., comment et pour quels enjeux? Partant de cette interrogation, l'auteur s'intéresse à la stratégie européenne développée notamment à l'intérieur du *Document de stratégie sur la politique de l'U.E. en matière de migrations et d'asile*, du 1^{er} juillet 1998. Produit de l'administration suisse au début des années 1990, le modèle des trois cercles est ici repris à des fins plus larges. Pour l'Europe, jadis forteresse, le modèle des cercles vient désormais soutenir une politique proactive, et non plus simplement défensive, où s'infère une fracture entre les civilisations du Nord et du Sud. Fondamentalement raciste, une telle politique, soutenue par des acteurs et des inventions bien précises, serait-elle à même de fonder le lit du totalitarisme à venir?

p. 343 : "Les descriptions des régimes politiques (...) montrent qu'il existe des formes politiques (monarchie, oligarchie, démocratie, aristocratie, république, tyrannie, dictature, totalitarisme, etc.), et qu'il existe des manières diverses pour les qualifier et les classer. Sans entrer ici dans la discussion théorique à ce sujet, j'aimerais souligner que le traitement des étrangers est un (...) des *signifiants majeurs* pour évaluer la nature, les transformations de régime/système politique. La manière dont les étrangers sont traités révèlent ce qu'est une politique donnée. [En note : Les politiques d'immigration et du droit d'asile sont un des lieux d'observation privilégié. Mais on pourrait effectuer l'observation à propos des politiques de prise en charge du SIDA, du chômage, le développement des politiques d'armements, les politiques nucléaires, etc.]"

p. 344 : "Il n'est pas innocent que l'espace [espace Shengen] soit le référent à partir de quoi l'U.E. définit la stratégie politique. On ne peut s'empêcher de penser à une autre époque historique et au régime politique nazi pour lequel l'espace (Raum) a été le concept-clé."

p. 346 : "Des professionnels des États de l'U.E. sont impliqués à des degrés divers dans la création et l'usage de dispositifs, d'outils pour "gérer" les populations. Depuis la place, la responsabilité professionnelle et politique qui est la leur dans la société, ils fabriquent ainsi matériellement et symboliquement le nouvel ordre territorial européen de la vie politique. La fabrication réelle, qui a lieu hors de tout espace public et donc de tout contrôle politique, passe souvent inaperçue tant pour les professionnels en question que pour la population sous le charme de l'illusion. On en arrive à se demander ce qu'ils fabriquent exactement avec leurs outils.

(...)

J'ai choisi d'analyser [le modèle des cercles], parce qu'il a un statut et une importance spécifique : c'est une matrice fondamentale qui transforme l'espace politique de l'U.E. en l'inscrivant dans la mondialisation. Il est une matrice posée comme *a priori*, invisible, de la construction imaginaire et matérielle de la construction de l'U.E. Il détermine l'ensemble de la stratégie et des actions de l'U.E. (structures, lois, concepts de base, statistiques, budgets, accès au territoire, type de permis, intégration, refoulements, etc.). En observant sa création et son usage concret, on peut y lire comment est défini l'espace de l'U.E. dans le rapport entre régime/système et sujets politiques dans des pratiques concrètes. (...)

p. 347 : "Comme l'a fait judicieusement remarqué N. Busch, coordinateur de *Fortress Europe [and others myths about trade : ...* Ed. rev., Washington, World Bank, coll. "World bank discussion paper", 1993], lecteur attentif de nombreux documents-clés de la construction européenne, il est fondamental d'accorder une attention soutenue aux documents préparatoires de décisions. de stratégies qui sont le plus souvent à "usage restreint". Si on lit ces documents et qu'on les compare aux documents ultérieurs plus officiels, plus publics, des éléments-clés ont disparu des discours et déclarations ultérieurs. Entre-temps, ils ont été l'objet de conflits et ont été éliminés des textes. Mais ils n'ont pas disparu. Ils sont présents dans les pratiques sans que l'on puisse alors les identifier avec précision.

(...) On pense par exemple, à la mise en cause de la Convention de l'O.N.U.-H.C.R de 1951 présente dans le document de la présidence autrichienne de juillet 1998, critiqué par de nombreuses organisations non gouvernementales. Une telle proposition disparaît dans les documents ultérieurs, mais a-t-elle pour autant été abandonnée de la stratégie ou alors sa mise en œuvre prendra-t-elle d'autres voies moins visibles? Le modèle des 3 cercles, très critiqué en Suisse, a été officiellement abandonné, mais une fois créé, le cadre *a priori* de pensée et d'action est demeuré. Il a rempli sa

fonction politique." [On le retrouve dans la version la plus récente de Shengen, ainsi que dans les deux lois (LEtr et LAsi) votés par les citoyennes-ns helvétiques le 24 septembre 2006].

pp. 348 - 349 : "L'invention [du modèle dit des "3 cercles"] s'inscrit dans une série de dispositifs étatiques de certains secteurs de l'État, la police, mais surtout la bureaucratie policière. Mais elle a des effets sur d'autres secteurs de l'État et de la société [par exemple, l'aide sociale; cf. 1^{er} avril 2004]. Elle indique peut-être une transformation profonde de l'État et de son rôle.

L'invention apparaît à un moment historique où réémergent ce que j'appelle des "métaphysique de la catastrophe" à propos des étrangers-barbares, de la fin du travail, etc. qui fixent et figent l'imaginaire et l'action dans l'ordre de la nature, l'ossature du racisme bien connu et pourtant souvent dénié." [Au point que l'on peut se vouloir anti-raciste sans même comprendre que l'on est raciste!]

p. 350 : "Le modèle du recrutement de main d'œuvre dit "des trois cercles", a été rendu public dans un rapport du Conseil fédéral suisse en 1991 sur la politique à l'égard des étrangers et des réfugiés [Rapport du Conseil fédéral sur la politique à l'égard des étrangers et des réfugiés du 15 mai 1991, Berne (no 91.036) - abr. C.F. 1991]. (...)

Le Conseil fédéral suisse précise que le modèle s'inscrit dans le cadre de principes directeurs : [cf. "modèle des trois cercles.doc].